

Image not found or type unknown



Assurance voiture litige avec mon assureur

Par **jawad999**, le **03/02/2010** à **15:19**

Bonjour, je suis assuré à la macif pour ma voiture j'ai pris tout risque. ma voiture est immobilisée dans un parking sur un chantier depuis 3 mois car je travaille sur ce chantier je ne peux pas récupérer ma voiture car la zone où le feu a pris c'est une zone de stockage amiante donc on n'a pas pu récupérer nos voitures. Ils attendent le désamiantage de la zone pour récupérer nos voitures. On a plus l'expert et passer et qui a estimé le lavage de ma voiture par une société spécialisée pour 380 euros. Mon assureur ne veut rien savoir. On plus il me demande de payer les 380 euros quand on peut récupérer nos voitures. J'ai droit à quoi j'ai subi un préjudice moral et financier et mon assureur se fou de moi je dois faire quoi. merci